

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT



Antoine ROMERA
Président de l'ARSL

Après 2020 et 2021, années marquées par une grave crise sanitaire due au Covid 19, une autre situation de crise a éclaté en février 2022 avec le conflit Russo-Ukrainien dont les risques de propagation au niveau mondial sont fortement redoutés. Au niveau national, l'inflation des prix des biens de consommation, et de l'énergie, qui touche également de nombreux pays, a provoqué inquiétudes et mécontentements créant aussi, avec le projet de la réforme des retraites, un climat de tensions sociales et sociétales. À l'instar des entreprises, le monde associatif est également impacté par cette situation. Ainsi une enquête du Mouvement Associatif révèle que l'inflation touche toutes les typologies d'associations bien que de façon différente. Ainsi l'effet sur les bénévoles est plus impactant pour les petites associations, alors que la hausse des coûts d'énergie fragilise les associations employeuses.

L'un des enseignements de cette étude noté par Claire Thoury, Présidente du Mouvement Associatif est «le fort impact de l'inflation sur les adhésions, la mobilisation des bénévoles et l'emploi associatif, déjà fragilisé par la crise sanitaire. C'est une vraie inquiétude pour les associations pour ne pas faire peser une double peine sur les bénéficiaires qui subissent déjà les conséquences de l'inflation au quotidien». Dès lors, il semble bien légitime que le monde associatif qui emploie 1,8 million de salariés(1), soit près d'un salarié sur dix du secteur privé s'interroge quant à son avenir.

Dans cet environnement difficile, les équipes de l'association sont parvenues à maintenir, voire améliorer une offre de services de qualité en faveur des personnes et des familles qu'elles accompagnent sur nos territoires. Cette qualité de service et l'engagement quotidien des professionnels de l'ARSL sont bien reconnus et appréciés par l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs. Cette qualité de service alliée à une gestion bien maîtrisée des budgets constituent un atout déterminant pour poursuivre le développement de l'association.

Aussi, le projet associatif que nous portons depuis 2019 montre le chemin à suivre pour assurer à notre association, son développement et sa pérennité dans ce contexte d'incertitudes et de fortes contraintes financières.

La finalité principale de ce Projet, à savoir l'anticipation en termes de vision prospective en prenant en compte les politiques locales et nationales mais également les besoins du territoire a permis à notre association de poursuivre son développement.

Aussi les cinq orientations stratégiques de notre projet associatif 2019-2024 méritent d'être rappelées, soit : le croisement des regards des personnes accompagnées, des personnels, des partenaires et de la Gouvernance de l'association, la nécessité de poursuivre la diversification de nos ressources et activités, étendre notre action au-delà de notre territoire en privilégiant le partenariat et la mutualisation, faciliter la venue de bénévoles sur la base de notre Charte du Bénévolat, et poursuivre nos efforts pour gérer et anticiper l'évolution des emplois et des compétences. Concrètement au titre de l'année 2022 et en cohérence avec notre projet associatif, je citerai en laissant le soin à Claire ROBERT HAURY d'évoquer plus précisément l'activité des services, quelques projets et actions marquants de l'année 2022 :

→ L'attribution à l'ARSL en partenariat avec les associations HESTIA et ASFEL du programme AGIR en Haute Vienne, dispositif qui consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des réfugiés,

→ l'ouverture à Saint-Junien avec le soutien de la commune d'un centre de réfugiés Ukrainiens,

→ la mise en place d'une plateforme d'écoute et de soutien psychologique afin de réduire les risques psychosociaux au travail,

→ la réalisation d'un audit du climat social et le suivi des mesures, en concertation avec les instances représentatives du personnel,

→ le pilotage et le suivi de la mission de coordination nationale des Centres de prise en Charge des Auteurs de Violences conjugales,

→ la poursuite du projet de l'humanisation du CHRS Augustin Gartempe,

→ la reprise de la négociation avec les services de l'Etat du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) qui doit marquer outre la confiance entre les parties signataires un document stratégique de pilotage interne.

Aussi, et dans un souci de clarté, la Gouvernance de l'ARSL a initié une étude pour mesurer l'impact social de ses différentes activités sur ses territoires d'interventions. Les objectifs de cette étude sont d'objectiver notre action auprès des pouvoirs publics, des financeurs et d'apporter une meilleure reconnaissance du travail des travailleurs sociaux.

Ce rapport moral est présenté dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association qui revêt cette année un caractère particulier. En effet, le Conseil d'Administration et la Direction Générale ont souhaité donner un format particulier à cette Assemblée Générale en invitant des personnalités reconnues dans les secteurs des métiers du social et du monde handisport mais aussi, avec la tenue de trois tables rondes, donner la parole aux professionnels et personnes accompagnées.

Pour clore ce rapport introductif, je souhaite remercier très sincèrement nos partenaires institutionnels et associatifs pour leur soutien et leur confiance ainsi que l'ensemble des acteurs de l'association, Conseil d'Administration, Direction Générale et équipes de professionnels pour leur engagement quotidien au service des personnes accompagnées.

SOMMAIRE

PAGE 2
RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION
PAGE 4
ORGANIGRAMME
PAGE 6
LES CHIFFRES CLÉS 2022
PAGE 7
PÔLE URGENCE INSERTION
PAGE 8
VEILLE ET URGENCE SOCIALES
PAGE 10
HÉBERGEMENT ET LOGEMENT
PAGE 12
VIOLENCES CONJUGALES I SOCIO-JUDICIAIRE
PAGE 14
MEDICO-SOCIAL
PAGE 15
PÔLE CITOYENNETÉ AVENIR
PAGE 16
PROTECTION DE L'ENFANCE
PAGE 18
EXIL
PAGE 20
ACTIVITÉS SUPPORTS
PAGE 22
COMPTES 2022
PAGE 24
LE BÉNÉVOLAT
PAGE 25
GLOSSAIRE
PAGE 26
RETROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Antoine ROMERA
Président

DIRECTION GÉNÉRALE



Claire ROBERT HAURY
Directrice Générale



Alexandra LELION
Adjointe à la
Direction Générale

FONCTIONS SUPPORTS

Qualité et sécurité

Ressources Humaines

Logistique et Maintenance

Contrôle de gestion

Comptabilité

Économat

Communication

Achats et assurances

Coordination nationale
des CPCA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU

Antoine ROMERA, Président
Jean LEFEBVRE, Vice-Président
Pierre GUILLON, Secrétaire
Bernard RUAN, Secrétaire Adjoint
Geneviève LEFEBVRE, Trésorière
Franck ORMEA, Trésorier Adjoint
Martial DAURIAC, membre

LES ADMINISTRATEURS

Sylvie BILLAT
Marie-Christine CANDELLA
Dominique GREGOIRE
Sandra LEROUX
Florence MOULINE
Elisabeth SABY

PÔLE URGENCE INSERTION



Stéphane RAZGALLAH
Directeur de Pôle



Patricia MAISSA
Directrice adjointe de Pôle

Mohamed BSISS
Chef de service

Marlène BARBIER
Cheffe de service

Sandrine JOUVE
Cheffe de service

Laëtitia BEDOIT
Cheffe de service

SIAO - 115

SAO

DOMICILIATION

INSTRUCTION RSA

TRAVAIL SOCIAL DE RUE

CHRS

DISPOSITIF DE PRISE
EN CHARGE DES
VICTIMES DE
VIOLENCES
CONJUGALES

LHSS

SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIO-JUDICIAIRE

CPCA MOTS
POUR MAUX

SERVICE LOGEMENT

HEBERGEMENT
D'URGENCE

PÔLE CITOYENNETÉ Avenir



Clarisse ARMAND
Directrice de Pôle



Annette DUCLOS LEVEQUE
Directrice adjointe de Pôle

Blandine PLANTE
Cheffe de service

Marie-Pierre FAISANT
Cheffe de service

Olivia ID M'HAND
Cheffe de service

STRUCTURE DE PREMIER
ACCUEIL DES DEMANDEURS
D'ASILE 87

STRUCTURE DE PREMIER
ACCUEIL DES DEMANDEURS
D'ASILE 19

CENTRE D'HÉBERGEMENT
POUR LES DÉPLACÉS
UKRAINIENS

HÉBERGEMENT D'URGENCE
POUR DEMANDEURS
D'ASILE

CENTRE D'ACCUEIL POUR
DEMANDEURS D'ASILE

CENTRE PROVISoire
D'HÉBERGEMENT

MAISON D'ENFANTS À
CARACTÈRE SOCIAL

LIEU D'ACCUEIL POUR
MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

LIEU D'ACCUEIL POUR MINEURS
NON ACCOMPAGNÉS -
PASSERELLE

LES CHIFFRES CLÉS 2022 de l'ARSL

6 304

personnes accompagnées par les établissements et services de l'ARSL, en 2022.



133

salariés, toutes catégories socio-professionnelles confondues.



2 116

personnes hébergées par l'ARSL, en hébergement collectif, diffus, en cohabitation ou à l'hôtel en cas d'urgence.



349

lieux d'hébergement/logement gérés par les services de l'Association.



757

places d'hébergement et de logement adapté gérées par l'ARSL sur le territoire de la Haute-Vienne.



1
PÔLE URGENCE INSERTION





VEILLE ET URGENCE SOCIALES

Le Centre de Jour et ses services annexes constituent l'une des premières réponses départementales en matière de veille et d'urgence sociales sur le territoire de la Haute-Vienne.

Il comprend en effet plusieurs modalités de réponses : le premier accueil, les permanences sociales, le SIAO, le 115, l'équipe de travail social de rue, la domiciliation et l'accompagnement de bénéficiaires de RSA, ainsi que 123 places d'hébergement d'urgence.



NOUVEAUX PUBLICS

L'année 2022 a été marquée par l'émergence de nouveaux publics : hommes réfugiés ne maîtrisant ni la langue ni les codes sociaux, personnes en situation d'emploi ou en formation professionnelle avec de faibles ressources, personnes présentant des troubles psychiques en rupture de soins... Ainsi se côtoient des situations individuelles et familiales de plus en plus dégradées qui nécessitent des interventions longues et requérant un certain niveau de technicité.



OBSERVATION ET VEILLE SOCIALES

Conformément à ses objectifs, le Centre de Jour a mis en place, à titre expérimental, avec l'appui des services de l'État, une cellule de veille composée de partenaires des champs social et médico-social. La mission de cette cellule : structurer les liens opérationnels entre les acteurs de l'aller-vers afin d'optimiser les parcours d'accompagnement des personnes.

LES CHIFFRES CLÉS

13 543

appels ont été reçus par le 115 de la Haute-Vienne, porté par l'ARSL. Soit une hausse de 21.68% par rapport à 2021. Ces appels concernaient 1 628 personnes.

595

demandes d'hébergement d'insertion et de logement adapté ont été réceptionnées par le SIAO, en légère baisse. Cette baisse est à relativiser car les demandes d'hébergement d'urgence ne sont plus traitées par le SIAO, mais seulement par le 115.

815

personnes ont été reçues en entretien de premier accueil au SAO, visant à évaluer leur situation et proposer une première orientation.



40 NOUVELLES PLACES EN RÉDUCTION DES NUITÉES HÔTELIÈRES

En avril 2022, l'ARSL a ouvert un centre d'hébergement à destination des déplacés ukrainiens, à Saint Junien. Initialement prévu pour 120 personnes ukrainiennes, les orientations n'ont pas été celles attendues. Aussi, cela a permis le transfert de 40 personnes qui étaient hébergées jusqu'à présent à l'hôtel, principalement des femmes avec enfants. Les équipes du SAO, de l'hébergement d'urgence et du service logistique et maintenance de l'ARSL ont été particulièrement mobilisées pour ce transfert permettant un accueil plus digne des personnes.



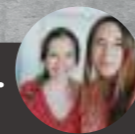
MISE A L'ABRI : 1 AN APRÈS

Fin 2021, 20 places de mise à l'abri étaient créées pour permettre plus de fluidité dans les accueils (durées de séjour courtes) et faciliter l'accès à l'hébergement, aux ménages de petite taille. Après 1 an de fonctionnement, nous pouvons dire que les objectifs sont atteints : 514 personnes ont été accueillies (certaines plusieurs fois) dont 24 enfants, la moyenne d'âge des adultes était de 37 ans, la durée moyenne de séjour était de 13.61 jours.



PROJET D'ÉTABLISSEMENT : LES PREMIÈRES ORIENTATIONS

Le travail autour de l'écriture du projet d'établissement du Centre de Jour a débuté en 2022 et se poursuivra en 2023, en lien avec les orientations définies par les politiques publiques nationales et locales. Les premiers axes définis : gradation des niveaux d'accompagnement au regard d'évaluations réalisées grâce à un outil unique harmonisé, distinction de l'équipe en charge de l'accueil et de l'orientation (SAO), de celle en charge de l'accompagnement des personnes hébergées, travail autour du SPRULO, nouveau cadre d'action de la DIHAL pour poursuivre la stratégie du «Logement d'Abord», etc. Ce projet d'établissement intégrera également les objectifs définis dans le cadre du CPOM de l'ARSL.



Lucile et Marion, travailleuses sociales sur le service d'hébergement d'urgence

«Pour répondre aux besoins des personnes hébergées par le 115, on nous a annoncé pour 2023 que des travailleurs sociaux seraient déployés sur les structures d'hébergement d'urgence pour être au plus près des usagers et faire de l'accompagnement de proximité, en répondant au mieux à leurs besoins, et pour faciliter le logement d'abord. Il y aura plus de visites à domicile, pour voir comment ça se passe, s'ils sont bien entretenus, etc.»



Bete, hébergée par le 115

«Je suis très contente d'avoir obtenu une place d'hébergement d'urgence pour ma famille et moi. Je suis soutenue par mon travailleur social dans mes démarches administratives tant sur des questions de droit au séjour que sur la scolarité de mes enfants. Je parle amharique, arabe et anglais mais c'est difficile pour moi de comprendre le français. Je prends des cours pour progresser toutes les semaines.»



HÉBERGEMENT / LOGEMENT

L'hébergement et le logement sont complémentaires au sein du pôle urgence insertion de l'ARSL. Ils sont les deux faces d'une même pièce, et s'ils ne s'inscrivent pas dans les mêmes temporalités, ni ne visent le même objectif, ils concourent néanmoins à la même finalité : l'insertion des personnes. L'hébergement social n'a en effet de sens que s'il est adossé à des actions d'accompagnement et à une logique d'insertion. Le logement est quant à lui le socle à partir duquel peut pleinement se déployer la citoyenneté des personnes.

SOUS LOCATION À BAIL GLISSANT

26 ménages, soit 77 personnes sous-locataires ont été suivies par la salariée du service. 13 ménages sont sortis durant l'année, pour accéder au logement autonome, et 4 ménages sont entrés. L'opération de réhabilitation du parc de logements sociaux de Limoges Habitat et l'atteinte du quota de logements attribuables par ce même bailleur à l'ARSL a freiné les entrées sur le dispositif au regard de la difficulté à capter des logements sur le territoire.

Accès au logement

100%

RÉSIDENCE MONTALAT

18 ménages, soit 54 personnes ont été accompagnées au sein de la Résidence, en 2022. La durée moyenne de séjour de 1 193 jours, en très forte hausse, s'explique par la sortie d'un ménage présent depuis l'ouverture de la Résidence, soit en 2017. Cette durée de séjour était nécessaire au regard de la situation du ménage.

Accès au logement

100%

ALT

28 ménages, soit 68 personnes ont été hébergées sur ce dispositif. La durée moyenne de séjour est de 16 mois. Le dispositif a pâti de la vétusté du parc et le service s'est efforcé de procéder à des réhabilitations, en interne, et à des réaménagements.

Accès au logement

64%

L.A. COLOC'

17 jeunes ont été accompagnés dans l'année, dont 10 sortaient d'une structure de la protection de l'enfance, répondant donc bien au besoin territorial initialement repéré. L'année 2022 a été marquée par l'entrée d'Action Logement comme co-financeur du dispositif.

Accès au logement

56%



LES CHIFFRES CLÉS DU CHRS

185

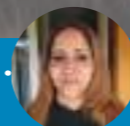
C'est le nombre de personnes hébergées au CHRS, en 2022, au sein des places d'hébergement d'urgence, de stabilisation et d'insertion (hors places dédiées aux personnes victimes de violences).

87%

C'est le pourcentage de personnes inscrites dans un dispositif de formation ou en situation d'emploi parmi les personnes suivies par le conseiller en insertion professionnelle.

82%

C'est le pourcentage d'accès au logement des personnes hébergées sur des places d'insertion, et sorties en 2022.



Shéhérazade, accompagnée par le service logement

«Je me souviens quand Mme LAMY m'a appelée pour nous annoncer que nous allions enfin avoir une maison adaptée à notre famille et à la mobilité réduite de mon mari. Nous sommes restés 2 ans en sous-location et Mme LAMY nous a apporté beaucoup d'aide, de soutien et de conseils par rapport aux démarches administratives. Elle nous a aussi permis de nous mettre en lien avec des personnes qui pouvaient aussi nous aider».



Claire, travailleuse sociale au service logement

«Avant, nous étions toutes isolées dans notre dispositif. Là, le service a été restructuré pour que l'on soit en binôme. Cela permet de mieux répartir la charge de travail, d'avoir un double regard, d'impulser des idées et de développer les outils. Il y a plus de cohérence et d'harmonisation dans nos pratiques professionnelles.»



CHRS

L'année 2022 a été marquée par les importants changements amorcés dans le collectif de travail de l'établissement, cela se manifeste par :

- des modifications dans les fonctionnements internes et notamment des services généraux, au coeur du fonctionnement de l'établissement,
- l'ouverture sur l'extérieur avec le développement de nouveaux partenariats,
- la meilleure prise en compte de certains aspects de la vie des personnes accompagnées : mobilité, culture, environnement, parentalité etc.

L'année 2023 sera, elle, marquée par la réécriture du projet d'établissement et le début de la réhabilitation du bâtiment, en fin d'année.



LOGEMENT

L'année 2022 a été la dernière pour les mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), marché public sur lequel nous avons fait le choix de ne pas nous positionner. Pour autant ce sont 50 mesures qui ont été achevées dont 30 démarrées dans l'année. De nouvelles activités ont débuté fin 2022 :

- intermédiation locative dans le cadre du relogement de ménages ukrainiens au sein de 3 logements captés par nos services,
- intermédiation locative dans le cadre de relogement de personnes à faibles ressources pour plus ou moins 15 personnes,
- contrat engagement jeunes, dans le cadre d'un consortium porté par l'ASFEL, pour déployer hébergement d'urgence, accompagnement social et différentes actions sur la thématique à destination des jeunes.



VIOLENCES CONJUGALES | SOCIO-JUDICIAIRE

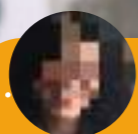
L'ARSL agit pour prévenir et lutter contre les violences conjugales par son action auprès des victimes : réponse téléphonique, hébergement, Accueil de Jour, LAEO etc. mais également auprès des auteurs par le centre de prise en charge et de suivi (CPCA) : intervention en milieu pénitentiaire, mesures pré et post sentencielles, stages de responsabilisation etc.

L'ARSL réalise également, dans le cadre d'une convention avec la Cour d'Appel, des activités pré-sentencielles : contrôles judiciaires, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité. Elle est également habilitée par la PJJ pour des mesures de réparations pénales pour mineurs (RPM) et réponses pénales rapides (RPR).



Aurélie, éducatrice spécialisée sur le dispositif de lutte contre les violences

«En 2022, nous avons augmenté notre capacité d'accueil avec deux appartements supplémentaires, ce qui représente 8 places. Pour nous, ceci fait vraiment la différence dans nos accompagnements. Nous pouvons répondre aux besoins des personnes accueillies et limiter nos accueils en urgence à l'hôtel. Avec cette extension, nous avons eu la création d'un nouveau poste permettant l'accompagnement de proximité des personnes victimes. Cela apporte une qualité non négligeable dans l'accompagnement global proposé.»



Madame H., résidente sur le dispositif de lutte contre les violences

«J'ai été accueillie entre septembre 2022 et avril 2023. J'ai été très bien prise en charge par le DLV. Les personnes sont accueillantes, on ne se sent pas seule. On est conseillée, soutenue et aidée dans nos démarches. On fait beaucoup d'activités, ce qui m'a beaucoup plu.»

LES VICTIMES

162 victimes de violences conjugales ont été hébergées en 2022, dans le cadre de l'urgence (dont hébergement hôtelier temporaire) ou de l'hébergement d'insertion.

159 personnes ont été reçues à l'Accueil de Jour pour un accueil, une orientation, une évaluation dont 73 ont poursuivi dans le cadre du LAEO pour un accompagnement régulier.

265 appels ont été reçus par la permanence téléphonique dont 115 portaient sur des demandes d'hébergement en urgence.

LES AUTEURS

252 auteurs de violences conjugales ont été pris en charge durant l'année 2022 dont 26 dans le cadre d'une démarche volontaire. Les mesures ont été exercées dans le cadre de 849 entretiens.

13 stages de responsabilisation, qui n'existaient pas avant la mise en place du CPCA, ont été organisés, permettant d'accueillir 155 personnes.

4 places d'hébergement ont été mobilisées dans le cadre de l'éviction du conjoint violent. 2 ne seront plus financées en 2023.

HÉBERGEMENT DES VICTIMES - DES NOUVELLES PLACES

En 2022, 8 nouvelles places d'insertion destinées à l'hébergement de victimes de violences conjugales et leurs enfants ont été créées. En 2023, ce sont 5 places supplémentaires qui seront installées. Ces nouvelles places répondent clairement à un besoin, au regard de la nette augmentation des mises à l'abri qui ont eu lieu, et qui se sont traduites, notamment, par la mobilisation de places d'hôtels. Ces nouvelles places ont été accompagnées par le recrutement d'un personnel supplémentaire permettant un accompagnement de proximité en lien avec les professionnels déjà en poste.

En 2023, l'accompagnement des enfants des victimes hébergées et accompagnées sera également repensé. En effet, ce sont 77 enfants qui ont été hébergés, en moyenne âgés de 5 ans et demi. Cet accompagnement passera, entre autres, par l'optimisation des liens avec les acteurs de la protection de l'enfance.

LES CHIFFRES CLÉS

53

mesures de RPM ont été exercées ainsi que 61 RPR, principalement concernant des délits liés à des faits de vols, escroqueries, recels, etc.

23

contrôles judiciaires ont été achevés (hors violences conjugales), dont la nature de l'infraction à l'origine du contrôle était principalement l'usage et/ou le trafic de stupéfiants.

468

enquêtes sociales rapides ont été réalisées par les professionnelles, soit une hausse importante de 35% par rapport à 2021.

RPM & RPR

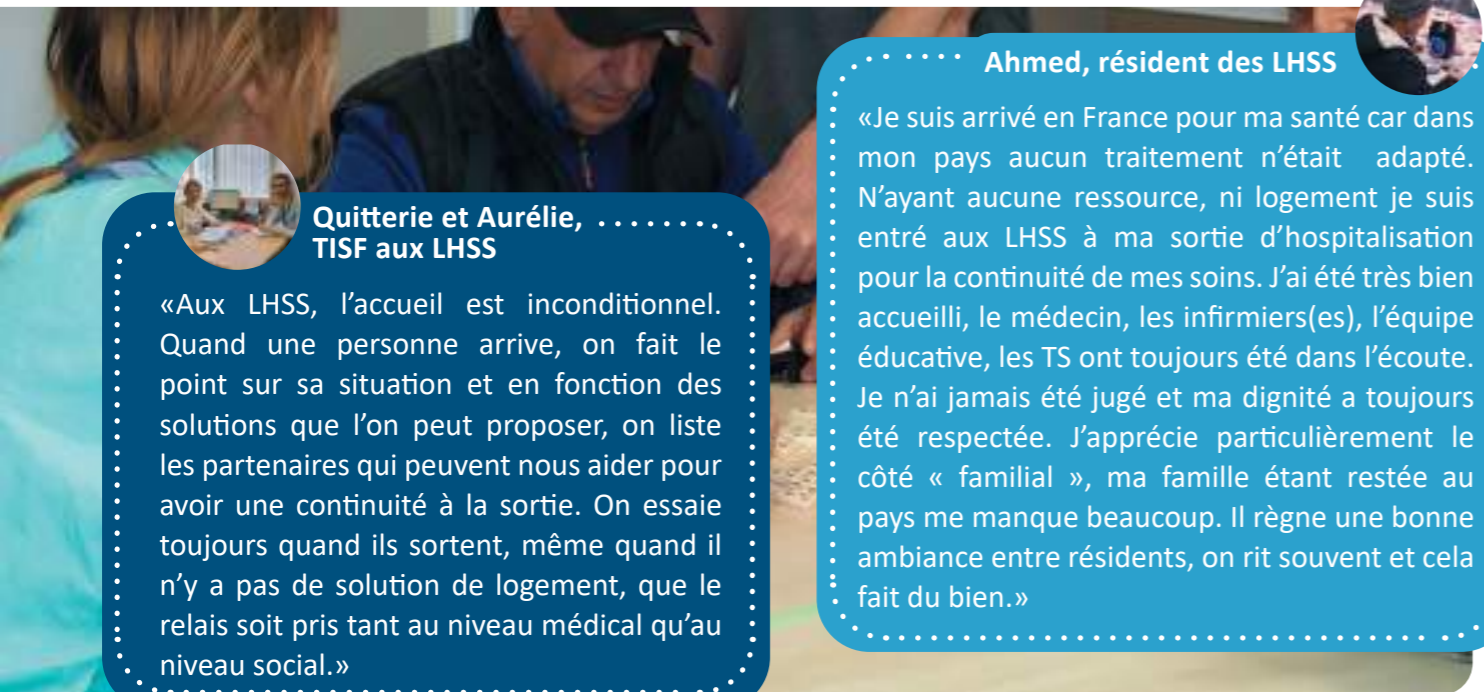
Ces 2 types de mesures ont le même objet : prendre en charge et accompagner des mineurs ayant commis une infraction pénale. Si la RPM a pour objet de «réparer», directement ou indirectement, la RPR a pour objet d'apporter une réponse rapide à l'infraction, par l'organisation d'un stage en lien avec l'objet de l'orientation. Pour les 2 types de mesures, les professionnelles du service s'attachent à mobiliser différents partenaires pour être au plus près de la réalité : lutte contre les addictions avec France Addictions, prévention à la sécurité routière avec le Centre de Loisirs Jeunes, participation citoyenne et civisme avec la Mission Locale, lutte contre les violences avec l'association «Les Petits Débrouillards», etc. L'année 2023 sera marquée par l'actualisation de différents outils internes et l'évaluation de la qualité des prestations, avant le 31 décembre 2023.



MÉDICO-SOCIAL

Depuis 2009, les LHSS, accueillent grâce à 12 lits, des personnes sans abri présentant des problématiques de santé ne nécessitant pas d'hospitalisation mais dont la situation est incompatible avec l'absence d'hébergement. L'année 2022 a été marquée par la réponse à l'appel à projets pour la création de places de LAM, qui nous l'espérons, pourront voir le jour en 2023, afin de proposer aux personnes en

situation de précarité et atteintes de pathologies lourdes et irréversibles, une solution médico-sociale adaptée. L'année 2023 sera également marquée par la création de LHSSM afin d'aller à la rencontre des personnes précaires, là où elles vivent, de leur proposer un accompagnement, quelle que soit leur situation administrative.



Quitterie et Aurélie, TISF aux LHSS

«Aux LHSS, l'accueil est inconditionnel. Quand une personne arrive, on fait le point sur sa situation et en fonction des solutions que l'on peut proposer, on liste les partenaires qui peuvent nous aider pour avoir une continuité à la sortie. On essaie toujours quand ils sortent, même quand il n'y a pas de solution de logement, que le relais soit pris tant au niveau médical qu'au niveau social.»



Ahmed, résident des LHSS

«Je suis arrivé en France pour ma santé car dans mon pays aucun traitement n'était adapté. N'ayant aucune ressource, ni logement je suis entré aux LHSS à ma sortie d'hospitalisation pour la continuité de mes soins. J'ai été très bien accueilli, le médecin, les infirmiers(es), l'équipe éducative, les TS ont toujours été dans l'écoute. Je n'ai jamais été jugé et ma dignité a toujours été respectée. J'apprécie particulièrement le côté « familial », ma famille étant restée au pays me manque beaucoup. Il règne une bonne ambiance entre résidents, on rit souvent et cela fait du bien.»

LES CHIFFRES CLÉS

48

personnes ont intégré une place de LHSS durant l'année 2022, majoritairement orientées par les services hospitaliers.

36%

des personnes ont été orientées vers une place d'HU en sortie des LHSS, notons que 19% ont intégré un logement autonome/adapté.

25%

des personnes admises l'ont été en raison d'une pathologie en lien avec la traumatologie-orthopédie.*

8.3%

des personnes prises en charge étaient âgées de plus de 65 ans, un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes.

*À noter, que 18.75% l'ont été pour une pathologie psychiatrique.



ÉVALUATION ET LOI 2002-2

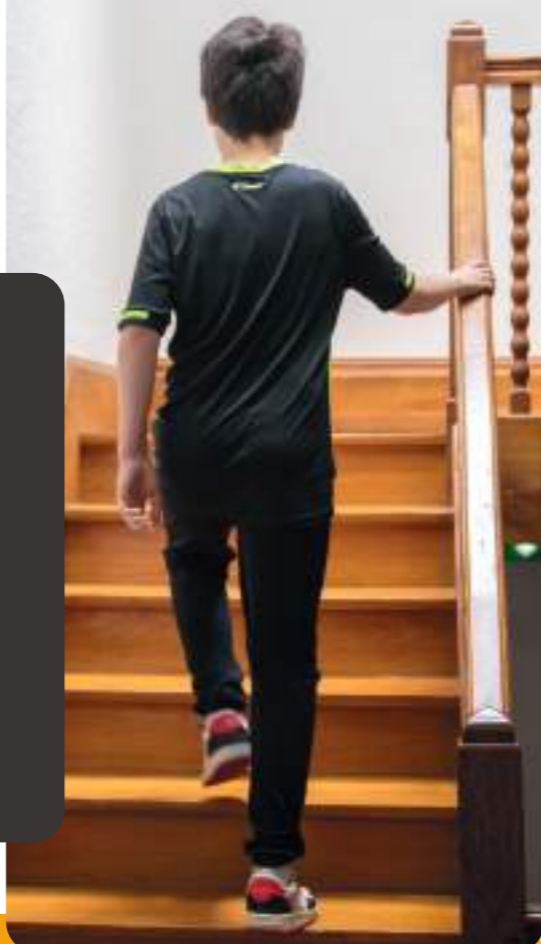
L'année 2022 a été marquée par l'évaluation interne de l'établissement qui a permis de mettre en évidence la nécessaire création ou actualisation d'outils : contrat de séjour et annexes en remplacement du DIPC, protocoles relatifs à la sécurité alimentaire, à la gestion des DASRI etc., création de fiches «Projet» et «Action corrective/Non conformité» etc. L'année 2023 permettra de poursuivre le cycle d'évaluation avec l'utilisation d'un référentiel commun à toutes les structures, construit par la HAS.



2
PÔLE CITOYENNETÉ AVENIR



PROTECTION DE L'ENFANCE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE LA MECS

Le projet d'établissement 2017-2021 ayant pris fin, l'année 2022 a été celle de la réécriture et de l'actualisation. Ce travail a mobilisé les professionnels dans une démarche participative dynamique, mais également, à une autre échelle, les jeunes, leurs familles et les partenaires. Le déménagement de l'établissement en 2021, le changement de public accueilli ces dernières années (adolescents de plus en plus jeunes, création de dispositifs spécifiques aux MNA), les évolutions massives et rapides liées notamment à la crise sanitaire ont été prises en compte afin d'écrire un projet et développer des actions en adéquation avec ce nouveau contexte.



ADDICTIONS & VIOLENCE

L'année 2022 a été marquée par la violence, qu'elle soit pathologique, initiative ou de provocation. À l'égard des professionnels ou du matériel, la violence constitue souvent le résultat d'une frustration que les adolescents n'ont pas su canaliser. Les addictions ne sont pas non plus en reste, et peuvent être à l'origine de cette violence en hausse. Dans ce cadre, un partenariat avec le centre d'addictologie a été initié et sera poursuivi en 2023.



Pierre-Adrien, travailleur social au LAMNA

«L'accompagnement d'Abdel est très technique et complet que ce soit sur le droit au séjour, l'insertion professionnelle, la santé, le logement etc. Il y a eu un gros travail d'évaluation des perspectives d'admission au séjour puisque avec les accords franco-algériens, les options de régularisation sont plus compliquées. Pour la suite, on souhaite sécuriser la sortie, trouver le tuilage le plus adapté pour éviter une rupture.»

LES CHIFFRES CLÉS

83

jeunes ont été accompagnés durant l'année 2022 par les établissements de la protection de l'enfance portés par l'Association.

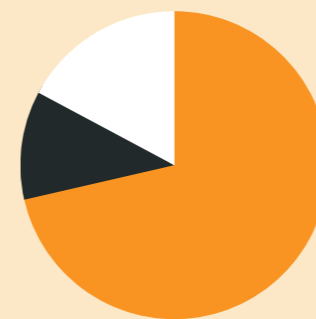
63%

des 11 jeunes placés au sein de la MECS Pierre Sauvage sont sortis de l'établissement après une durée de placement inférieure à 1 an.

93%

des MNA accueillis au sein du LAMNA ont bénéficié d'un contrat jeune majeur et ont donc intégré un dispositif Passerelle, les 7% restants correspondent à 1 jeune qui a accédé au logement autonome.

SITUATION SCOLAIRE ET/OU PROFESSIONNELLE A L'ISSUE DU PLACEMENT



- Scolarité en cours (y compris apprentissage) ou en emploi
- À la recherche d'un emploi
- Sans projet ou inconnu

Le travail relatif à l'insertion scolaire et professionnelle fait partie intégrante des missions des équipes socio-éducatives des établissements de la protection de l'enfance. Quel que soit son profil, chaque jeune est accompagné pour l'aider à identifier un projet professionnel réaliste, réalisable et qui corresponde à ses envies et ses compétences. Les formations qualifiantes et professionnelles sont souvent privilégiées par les mineurs non accompagnés car sont une forme de gage d'accéder à l'emploi rapidement. A titre d'exemple, les formations suivantes ont pu être intégrées par les jeunes : CAP monteur en installations thermiques, CAP cuisines collectives, CAP maçonnerie, CAP électricité, CAP boucherie etc.



Abdel, jeune accompagné par la passerelle du LAMNA

«On m'accompagne sur tout. En ce moment, je travaille dans le nettoyage en CDD. J'ai eu mes papiers grâce à eux, je suis au LAMNA depuis 2 ans. J'ai également un studio où je vis seul. Mon projet c'est de rester en France, de trouver une formation qui me permettra de poursuivre en trouvant un travail permanent.»



DE NOUVEAUX PROFILS ACCUEILLIS

Que ce soit à la MECS Pierre Sauvage ou au sein du LAMNA, de nouveaux profils ont été accueillis...

→ À la MECS, ce sont des adolescents de plus en plus jeunes qui ont été orientés. Habilité pour des garçons âgés de 14 à 18 ans, l'établissement a accueilli, en 2022, 4 adolescents âgés de moins de 14 ans, ayant fait l'objet d'un placement, au sein de notre MECS, par dérogation. Ces accueils de jeunes ados correspondent aux besoins constatés sur le territoire : des placements d'enfants de plus en plus jeunes.

Aussi, l'Association, afin de répondre aux besoins repérés, a fait le choix de solliciter l'extension de son agrément pour pouvoir accueillir de manière définitive ces adolescents plus jeunes.

→ Au LAMNA, après 4 années d'existence où n'avaient été accompagnés que des garçons, les 3 premières jeunes filles ont été accueillies au sein de l'établissement en fin d'année 2022. Ces accueils ont, de fait, nécessité une adaptation des pratiques à ce nouveau profil. En qualité de témoins ou victimes, leurs parcours de vie ont été émaillés de violences qu'elles ont choisi de fuir mais qui ont, néanmoins, laissé des traces. De nouveaux partenariats ont été développés par l'équipe éducative, et les jeunes ont été orientées, dans le cadre de leur accompagnement, vers divers professionnels de la santé, allant du Planning Familial aux services de prise en charge de la santé psychologique.





EXIL

DES SERVICES SPÉCIALISÉS

Initialement composés de 25 places d'HUDA, les services liés à l'exil se sont fortement développés pour compter aujourd'hui 90 places de CADA, 75 places d'HUDA et 50 places de CPH. En 2016, la plateforme d'accueil ouvre ses portes à Limoges : le SAADA, pour être transformé en SPADA 87 en 2019.

En 2022, c'est la SPADA qui s'est développée avec l'ouverture d'une plateforme en Corrèze, conformément aux conditions du marché public. Pour autant, la situation est différente sur ce

territoire : moins de flux, éloignement du GUDA (situé à Limoges) etc. Malgré ces différences, le partenariat a été largement développé sur le territoire pour pouvoir répondre aux besoins des primo-arrivants : accès à l'hébergement, aux soins y compris à la santé mentale, aux droits, mais aussi caritatif (alimentation etc.).

Les équipes sont dans ce cadre, régulièrement formées aux évolutions réglementaires mais aussi à la prise en charge du psychotraumatisme spécifique à ce public.



Pauline, éducatrice spécialisée au CADA

«L'hébergement au CADA permet aux demandeurs d'asile de bénéficier d'un accompagnement social global (juridique, social...). La spécificité de l'accompagnement de Nématullah et sa famille a été de le faire reconnaître par le tribunal pour enfants comme tiers digne de confiance pour ses neveux Sahil et Nargis, dont les parents sont restés en Afghanistan. Par la suite, cela a permis leur entrée au CPH de Douai en octobre 2022 où ils ont pu retrouver les autres membres de leur famille déjà installés dans cette ville.»



Nématullah, accompagné par le CADA

«Quand je suis arrivé au CADA, je ne parlais pas le français. Madame Pauline m'a beaucoup aidé pour tous les papiers (asile, préfecture, accès aux soins - à la formation linguistique...). J'ai dû accueillir mes neveu/nièce arrivés en France sans leurs parents respectifs. Elle m'a accompagné dans les démarches auprès du tribunal pour enfants et du département. Ainsi, j'ai été reconnu tiers digne de confiance. Aujourd'hui, les enfants sont à ma charge et ma place à leur côté est reconnue légalement. Grâce à ses explications, j'arrive à mieux comprendre le fonctionnement des institutions. Je remercie Madame Pauline et l'équipe du CADA pour leur aide. Je suis très satisfait.»

UN BESOIN DE LOGEMENTS

Comme tous les services de l'ARSL, ceux liés à l'exil ont été confrontés à d'importantes difficultés de captation de logements sociaux, en sortie de structure d'hébergement, alors même que l'accès au logement constitue souvent un des aboutissements dans le parcours d'intégration/insertion des personnes accompagnées. Aussi, le partenariat avec l'AS 87 a été particulièrement sollicité en 2022. Les relations avec les bailleurs privés devront être développées même si l'accès au parc privé reste toujours, plus onéreux.

LES CHIFFRES CLÉS

976

C'est le nombre de personnes accompagnées par la SPADA de la Haute-Vienne en 2022. Il est, en effet, à noter une augmentation de 33% d'enregistrements au GUDA, en lien avec la tendance observée au niveau national, post pandémie.

296

C'est le nombre de demandeurs d'asile accompagnés par les services de l'HUDA et du CADA, en 2022. À noter que 42.86% des personnes accompagnées par le CADA a obtenu une réponse positive à sa demande d'asile.

77

C'est le nombre de bénéficiaires d'une protection internationale accompagnés au CPH en 2022, avec un taux d'accès à l'emploi/formation de 67% et au logement autonome de 52%.



ACCUEIL DES DÉPLACÉS UKRAINIENS

Dès avril 2022, l'ARSL s'est mobilisée pour l'accueil des déplacés ukrainiens arrivant sur le territoire français. En peu de temps, un centre d'une capacité de 120 places a ouvert ses portes, dans l'ancien EHPAD, à Saint Junien, grâce notamment à l'implication des collectivités et associations locales et du centre hospitalier. Le service maintenance de l'ARSL a également été fortement sollicité et a pu être aidé par des usagers bénévoles de l'ARSL.

Certains salariés de l'ARSL ont également été volontaires pour participer, chacun à des niveaux différents, à l'accueil des Ukrainiens. Une émulation qui a permis une ouverture et un accueil rapides. Une équipe de 6 salariés a ensuite été constituée et a permis d'accueillir 50 personnes, majoritairement des femmes seules et des familles monoparentales. Ce centre perdure en 2023.



LA SANTÉ MENTALE

Sur l'ensemble des services accueillant des demandeurs d'asile, une augmentation des problématiques de santé mentale, a été constatée. Depuis la pandémie, les parcours d'exil sont devenus de plus en plus complexes. Dans le même temps, les conditions d'accueil dans les pays de transit se sont dégradées au regard des évolutions des politiques migratoires de certains d'entre eux. Aussi, à leur arrivée, les personnes, extrêmement fragilisées, nécessitent une prise charge rapide par les services de soins psychiatriques, avec traitements médicamenteux. La consommation de produits psychoactifs, en hausse, en lien avec ce mal-être, contribue également à la dégradation de la santé mentale des usagers.



DES DÉLAIS D'INSTRUCTION PLUS COURTS

Les dernières réformes gouvernementales et celles à venir, visent un raccourcissement des délais de traitement de la demande d'asile. Bonne ou mauvaise nouvelle ? Pour certains, les effets sont positifs, ils souhaitent trouver un emploi, un logement et retrouver une vie «normale». Pour d'autres cependant, plus vulnérables, pour lesquels un accompagnement psychologique s'avère nécessaire pour verbaliser les craintes et persécutions justifiant leur demande de protection, la temporalité ne semble pas toujours adaptée.





ACTIVITÉS SUPPORTS



RÉORGANISATION DU SERVICE ACHATS

Plus de 300 lieux d'hébergement, avec un turn-over de plus en plus important, cela signifie des besoins d'équipements réguliers et une gestion rigoureuse de ces derniers. C'est en ce sens, que le service achats a été réorganisé fin 2022 par la création d'un poste d'assistant administratif en charge des achats et le redéploiement d'une partie du temps de travail d'un agent de maintenance uniquement à la livraison des commandes. Aussi, l'ensemble des achats sont gérés par le siège social permettant notamment la réalisation d'économies d'échelle et une gestion rationalisée des équipements par la création d'un magasin central. En 2022, plus de 800 commandes internes ont été passées : linge de lit, ustensiles de cuisine, renouvellement d'électroménager, produits d'hygiène et d'entretien, etc.



INFLATION : QUEL IMPACT ?

En 2022, l'inflation a touché l'ensemble des ménages français. Cependant, l'ARSL a été relativement épargnée notamment concernant les énergies : électricité et gaz, grâce à la négociation de contrats cadres dont la majorité courent jusqu'à la fin de l'année 2024. Parallèlement, les établissements ont pu bénéficier du bouclier tarifaire.

Pour autant, une convention a été signée par la direction générale avec EDF Solidarités et a permis la mise en place d'ateliers auprès des usagers relatifs aux économies d'énergie.



LES CHIFFRES CLÉS

470

contrats de travail réalisés, soit une hausse de 8.54% par rapport à 2021, liée principalement aux besoins de remplacements sur les services ouverts 24/24.

49

demandes de subventions réalisées : hébergement d'urgence, lutte contre les violences, accueil des déplacés ukrainiens, etc.

52

sections comptables analytiques suivies, permettant une analyse fine et rigoureuse des différentes lignes de dépenses.

198

post' réalisés sur les réseaux sociaux avec un taux d'engagement moyen de 13%*, 7 newsletters envoyées et 6 Flash Info diffusés en interne.

* taux moyen en France : 2.6% sur LinkedIn en 2023

LES CHIFFRES CLÉS DU SLM

1 384

interventions (maintenance et livraisons) ont été réalisées en 2022 au sein de l'ensemble des services.

28

réhabilitations complètes ont été planifiées dont des transferts de logements, installations de centres, etc.

9.6

jours calendaires, c'est le délai moyen d'intervention du service, en légère baisse par rapport à 2021.



DÉMATERIALIZATION RH

Fin 2022, l'Association a débuté son processus de dématérialisation des documents RH par l'envoi sur une plateforme individuelle et sécurisée des bulletins de paies et des documents de fin de contrats et la signature électronique des contrats de travail.

Comment ça se passe ?

Les salariés qui le souhaitent, reçoivent un mail leur informant de la réception de documents sur leur espace, ils peuvent également stocker sur ce dernier des documents personnels. Ils conservent l'accès après leur sortie des effectifs.

RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Suite à différents constats et aux risques psycho-sociaux élevés dans le secteur social (agressions, violences etc.), les salariés ont accès à une plateforme d'écoute et de soutien psychologique, par téléphone, pour des problématiques professionnelles ou personnelles.

Comment ça se passe ?

Les salariés qui en ressentent le besoin, peuvent prendre contact avec la plateforme de manière anonyme afin de disposer d'écoute et de soutien, voire de séances avec un psychologue.



PARTICIPATION ACTIVE AUX TRAVAUX DE NEXEM

L'ARSL est représentée par la Directrice Générale au conseil d'administration de NEXEM, principale organisation professionnelle représentant les employeurs du secteur social, en qualité de vice-présidente en charge du service aux adhérents. Elle a participé activement aux travaux menés en 2022 sur les sujets suivants : réforme de l'évaluation externe et référentiels, négociations de la convention collective unique, attractivité et avenir du secteur, etc. Ces questions sont essentielles et participent à la représentation de l'ARSL au niveau national.



REVALORISATIONS SALARIALES

L'année 2022 a été marquée, d'un point de vue RH/Paies, par la mise en oeuvre des revalorisations salariales aussi appelées « prime Ségur », ou prime « Laforcade » selon qu'elles sont appliquées au secteur social ou médico-social. Pour l'ARSL, ce sont environ 217 000 € qui ont été versés en 2022, régularisations incluses. Cependant, tous les personnels de l'Association ne sont pas concernés : administratif, logistique, services généraux etc.



IMPACT SOCIAL

Au regard de ses activités sociales, l'ARSL a lancé, en 2022, une étude de mesure de l'impact social associant les salariés. Elle produira, en 2023, les résultats de cette étude. 3 publics sont ciblés dans ce cadre : les auteurs de violences conjugales, les mineurs non accompagnés et les personnes en grandes difficultés sociales présentant des troubles psychiques. Deux objectifs à cette étude : objectiver l'action de l'ARSL auprès des pouvoirs publics et mieux reconnaître le travail des professionnels.



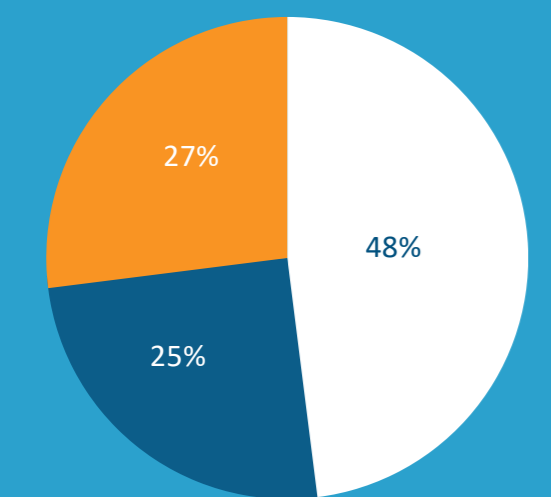
COMPTES 2022

Les comptes 2022, réalisés avec l'appui du cabinet d'expertise comptable et validés par le commissaire aux comptes, mettent en évidence une hausse du budget associatif en lien avec la hausse des activités exercées par l'ARSL. Ces budgets sont en grande partie alloués par le biais de subventions et dotations globales de fonctionnement, utilisées principalement pour le paiement des salaires et charges (133 salariés au 31 décembre 2022) et les dépenses afférentes à l'ensemble du parc destiné à l'hébergement/logement.

L'ÉVOLUTION DES COMPTES

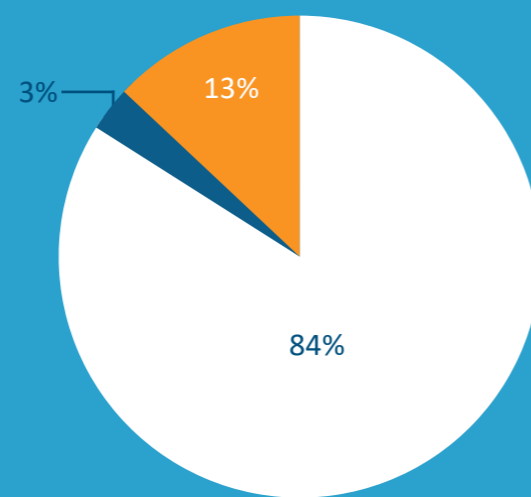
	2022	2021	2020
TOTAL DU BILAN	9 461 079€	7 483 301 €	6 415 922 €
TOTAL DES CHARGES	13 107 102 €	10 903 672 €	9 698 520 €
TOTAL DES PRODUITS	13 101 493 €	11 173 519 €	10 077 753 €
RÉSULTAT	- 5 609 €	269 847 €	379 233 €

LES CHARGES



- Salaires et charges de personnel
- Liées à l'hébergement/logement
- Autres charges

LES PRODUITS



- Dotations et subventions
- Participations des usagers
- Autres produits

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE COMPTABILITÉ

62

dispositifs suivis par l'équipe comptabilité.

14

dossiers comptables gérés.

8

nouveaux dispositifs en 2022.

5

appels à projets auxquels l'ARSL a répondu en 2022.



Aurélie, responsable financière

«Le résultat cette année est moins important que les années précédentes car nous avons engagé plus d'achats, au regard des besoins plus importants des établissements et services liés à l'accompagnement et à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des usagers.

Les équipes ont formulé des besoins en lien avec l'activité de leurs établissements et nous avons pu répondre favorablement à beaucoup d'entre eux grâce au suivi rigoureux de la comptabilité : salle de sport, accès à l'art, etc.

2022 a également été marquée par la mise en place rapide du dispositif pour les déplacés ukrainiens avec des demandes de financements très réactives et un budget important à gérer.»



MOINS DE DONS NUMÉRAIRES, MAIS DES DONS EN NATURE

L'ARSL, depuis la délivrance de son agrément «association reconnue d'intérêt général», peut recevoir des dons et délivrer des reçus fiscaux permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt : 60% pour les entreprises, 66% pour les particuliers.

En 2022, plusieurs dons en nature ont été reçus, notamment pour les fêtes de Noël : livres, jouets, décorations, spectacle de gospel etc. Une campagne a également été lancée dans le cadre de la rentrée scolaire de septembre : plus de 200 fournitures récoltées. Enfin, la question de la précarité menstruelle a pu être en partie traitée dans le cadre de plusieurs dons de protections hygiéniques. En 2023, la logique de dons devra être développée, au regard de certains besoins constatés auxquels nous ne pouvons pas (ou trop peu) répondre et des relations de confiance entretenues avec un certain nombre de nos fournisseurs.



LE BÉNÉVOLAT

En 2022, un groupe de travail composé d'administrateurs et de professionnels de l'ARSL a mis en place une stratégie liée au bénévolat. Une réelle volonté d'ouvrir nos services à la société civile a été investie pour apporter un levier et une plus-value aux personnes accueillies par le biais du bénévolat.

Face à cette première année, plusieurs constats ont été posés :

- Pour certains services, la mise en place du bénévolat est plus compliquée à gérer, comme ceux de la protection de l'enfance qui nécessitent la présence d'un professionnel avec le bénévole.
- La démarche peut sembler lourde avec la création de fiches de missions, la diffusion sur les différents sites pour recruter les bénévoles, les entretiens, le suivi, etc.

Pour la suite, la démarche doit continuer à être portée par les chefs de service avec l'impulsion des équipes, à même d'identifier les besoins et les faire remonter en vue de la captation d'un bénévole. L'ARSL doit également poursuivre son travail de visibilité dans son environnement pour mieux se faire connaître auprès des citoyens.

Marise, bénévole sur le dispositif Duos de Demain

«On est utile oui, mais c'est compliqué de mesurer notre niveau d'implication. Ce que je trouve intéressant, c'est d'apporter une aide qui ne soit pas intrusive, on n'intervient pas directement dans sa vie. On est là, à son écoute, s'il a envie de parler. On n'est pas forcément capable de s'engager dans un accompagnement très intense des personnes qui arrivent en France. C'est juste un petit coup de pouce et s'il est reçu comme un repère à un moment donné, c'est déjà suffisant.»

Emmanuel, bénévole donnant des cours de sport

«J'ai pris la décision d'être bénévole car je pense que certaines personnes ont besoin d'aide dans leur vie et n'ont pas forcément les moyens financiers pour avoir cette aide. Être bénévole peut apporter aux gens dans le besoin un coup de pouce. Je suis étudiant pour devenir professeur d'EPS et j'ai toujours voulu motiver les gens à faire du sport. C'est pour cette raison que je donne des cours de sport pour ceux qui le veulent, afin qu'ils sortent de leurs habitudes quotidiennes et pratiquent une activité sportive.»

Brigitte, bénévole donnant des cours de français

«J'anime un atelier de français de deux heures par semaine. Mon objectif est surtout de faciliter la vie quotidienne concrète des apprenants en leur donnant des repères, du vocabulaire, leur permettant de s'exprimer oralement. C'est un premier contact avec le français finalement. Je souhaite qu'au bout de quelques semaines, ils puissent comprendre des phrases courtes, qu'ils soient capables de répondre à des questions les concernant, de poser des questions. Je souhaite qu'ils puissent communiquer sur des choses simples ne demandant qu'un échange d'informations sur leur identité, leur lieu d'habitation par exemple. Finalement, cet atelier me permet de continuer à être utile, m'enrichir humainement en m'impliquant auprès de ces personnes fragiles.»

GLOSSAIRE

AIS 87

Agence Immobilière Sociale

ALT

Aide au Logement Temporaire

ASLL

Accompagnement Social Lié au Logement

CADA

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAP

Certificat d'Aptitude Professionnelle

CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CPCA

Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

CPOM

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CPH

Centre Provisoire d'Hébergement

DIHAL

Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

DIPC

Document Individuel de Prise en Charge

DLV

Dispositif de Lutte contre les Violences

GUDA

Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile

HAS

Haute Autorité de Santé

HU

Hébergement d'Urgence

HUDA

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

LAEO

Lieu d'Accueil d'Ecoute et d'Orientation

LAM

Lits d'Accueil Médicalisés

LAMNA

Lieu d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés

LHSS

Lits Halte Soins Santé

LHSSM

Lits Halte Soins Santé Mobiles

MECS

Maison d'Enfants à Caractère Social

MNA

Mineurs Non Accompagnés

RH

Ressources Humaines

RSA

Revenu de Solidarité Active

RPM

Réparation Pénale pour Mineurs

RPR

Réponse Pénale Rapide

SAADA

Service d'Accueil et d'Accompagnement pour Demandeurs d'Asile

SAO

Service d'Accueil et d'Orientation

SIAO

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SLM

Service Logistique et Maintenance

SPADA

Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile

SPRULO

Service Public de la Rue au Logement

TS

Travailleur Social





RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022



JANVIER & FÉVRIER 2022

- L'ARSL annonce son changement d'identité et sa nouvelle charte graphique sous l'impulsion d'un nouveau projet associatif souhaité par le Conseil d'Administration.
- Les jeunes de la MECS partent au ski pendant les vacances scolaires d'hiver avec leur éducatrice et éducateur.
- Les réunions des résidents aux LHSS et au CHRS sont tenues par les professionnels pour présenter les projets, activités à venir, rappeler le règlement, répondre aux questions, etc.



MARS & AVRIL 2022

- L'ARSL lance une mini-série de témoignages à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes à travers 6 épisodes mettant en lumière le discours de 7 femmes.
- Le centre d'accueil pour déplacés ukrainiens ouvre ses portes à Saint-Junien suite à l'appel à projet lancé par la Préfecture de la Haute-Vienne.
- Dans les différents services et établissements de l'ARSL, la dégustation des chocolats est lancée pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes aussi.



MAI & JUIN 2022

- L'ARSL organise son Assemblée Générale au stade de Beaublanc sous un nouveau format en présence des partenaires, salariés et membres du conseil d'administration.
- Les usagers du CHRS partent visiter l'authentique village de Montrol-Sénard en Haute-Vienne évoquant la vie rurale du début du XXème siècle.
- Une après-midi associative au bord de vienne est organisée avec l'ensemble des usagers de l'ARSL.



JUILLET & AOÛT 2022

- Le mercredi 6 juillet, la MECS est inaugurée en présence des partenaires et du président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.
- Les journées de cohésion sont mises en place au sein des deux pôles et du siège social dans l'optique de fédérer les équipes.
- La SPADA organise un vide-dressing à destination des usagers grâce à des dons : vêtements, jouets, peluches, livres pour enfants, etc.



SEPTEMBRE & OCTOBRE 2022

- L'ARSL lance un appel à dons de fournitures scolaires pour la rentrée de septembre. Plus de 200 fournitures sont récoltées grâce à la générosité des donateurs!
- Les séjours et activités de la saison estivale prennent fin. Au programme de 2022 : séjour à Argentat-sur-Dordogne, sortie au lac de Sainte-Hélène à Bujaleuf, participation au festival Urbaka, etc.
- Isabelle Rome, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances vient visiter les locaux de l'accueil de jour pour les victimes de violences conjugales et échanger autour de la prise en charge des auteurs.



NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2022

- Les enfants sont mis en avant à travers une vidéo à l'occasion de la journée internationale des droits des enfants.
- Le service logement organise un vide dressing ouvert à toutes les personnes accompagnées par les différents dispositifs du service (ALT, L.A. Coloc, etc).
- Les fêtes de fin d'année s'organisent dans les services et établissement grâce à l'aide de plusieurs associations et entreprises partenaires donatrices de cadeaux et chocolats.



8, rue Boileau - 1er étage
87350 PANAZOL
05 55 77 57 77

www.arsl.eu

